Mantes-la-Jolie (78) : après la prison de Fresnes cet été, un nouveau “Kohlantess” est organisé sans autorisation et soulève la colère des riverains (Màj : Le « Denis Brogniart des cités » interpellé)

10/02/2023 à 16h44



10/02/2023

Selon les informations recueillies par Europe 1, Djibril Dramé, l’organisateur de “Kohlantess” a été interpellé jeudi pour occupation du domaine public et dégradations en réunion pour avoir organisé des “épreuves” à Mantes-la-Jolie le 8 janvier dernier.

[…]

Djibril Dramé a été interpellé pour “occupation du domaine public routier non autorisé, non conforme à sa destination”, “organisation d’une manifestation sur voie publique sans

autorisation”, et “dégradation du bien d’autrui commise en réunion”. Le parquet de Versailles n’était dans l’immédiat pas joignable pour préciser les suites judiciaires dont il aurait pu faire l’objet.

Europe1

09/01/2023

> *Après la zonzon de Fresnes, nouvel épisode de Kohlantess, le Koh-Lanta des cités, cette fois à Mantes-la-Jolie. Evénement non déclaré et illégal, mais la police laisse faire malgré les plaintes des riverains. Sinon, c'est moi ou on n'entend pas que "7-8" à la fin des vidéos snap? pic.twitter.com/wNFyrIzQBV*
>
> *— Jean-Robert (@Jean_Robert_29) January 9, 2023*

Koh Lantess, le « Koh Lanta des cités », s’est arrêté dans la cité du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, ce dimanche 8 janvier 2023. Le tournage était organisé par des vidéastes du Val-de-Marne, qui se sont fait connaître pour leur parodie du jeu télévisé Koh Lanta, diffusée sur les réseaux sociaux. L’épisode enregistré à la maison d’arrêt de Fresnes en juillet dernier, avait d’ailleurs créé la polémique après que les détenus ont pris part à une course de kart (…)

La police a reçu de nombreux appels de riverains, à la fois inquiets et mécontents. « C’est une honte, c’est inadmissible, grince une habitante d’une résidence privée proche de la patinoire. Il y avait des cris, des aboiements de chiens, des mortiers, des jeunes grimpés dans les arbres. C’était l’anarchie. J’ai appelé la police municipale qui ne s’est même pas déplacée et qui m’a presque envoyé balader. » Des

habitants du quartier pointent du doigt les dégradations causées par la partie de « foot-voiture » sur la pelouse.

Cette manifestation n'était pas déclarée, et donc, illégale, indique une source policière. (…) « Le tournage s'est déroulé à plusieurs endroits du quartier, explique un policier. Nos collègues n'ont pas été pris à partie et comme il n'y avait pas de trouble à l'ordre public majeur, nous avons laissé l'événement se dérouler. » La mairie annonce ce matin qu'elle va déposer plainte contre X pour « occupation illégale du domaine publique » et « manifestation non déclarée ».

78 actu